Cachets utilisés par défaut comme cachets de remplacement

Amédée Roueche

Durant l'année 1889, la Direction Genérale de la Poste mit à la disposition de ses Directions d'arrondissements les cachets de remplacement toujours utilisés aujourd'hui. Ceux-ci ont été répertoriés dans le Manuel des oblitérations suisses de MM. Andres & Emmenegger sous le groupe 94 A.

M. Pierre Guinand leur consacra une étude systématique et très fouillée qui fit l'objet d'un ouvrage de références («Cachets de Remplacement», Pierre Guinand 1990). La première date d'utilisation connue d'un de ces cachets de remplacement est le 23.X.1889, («Grosswangen», dans le VIIe arrondissement postal).

Avant l'introduction de ces cachets de remplacement et parfois encore après, lorsque leurs cachets d'oblitération n'étaient pas disponibles ou abîmés, les buralistes postaux ont recouru à un quelconque cachet afin d'annuler les timbres conformément aux prescriptions en vigueur.

Les archives de l'entreprise Güller, publiées en 1999 par le Consilium Philateliae Helveticae (CPhH), nous sont d'un grand secours afin de déterminer les dates de remplacement d'un ancien cachet et la livraison d'un nouveau cachet.

L'ouvrage de M. Karl Gebert «Chronique des offices de poste suisses de 1850 à 2008» (avec mises à jour), nous permet, par recoupages, de connaître les dates où des agences postales, avec cachets linéaires, sont devenues des offices postaux comptables, avec cachets dateurs ronds. Nous y trouvons aussi les modifications qui ont été apportées aux cachets postaux, soit lors d'une toponymie orthographiée différemment, exemple: «Rütti bei Büren» le 1.7.1869; «Rüthi bei Büren» le 1.1.1883 et encore «Rüti bei Büren» le 1.8.1888), par recoupages entre ces deux ouvrages, il est donc aisé de détecter l'utilisation d'un éventuel cachet de remplacement.



Illustration 1. Lettre d'Innertkirchen à Göschenen, cachet du gr. 30, date du 1/12 (1887) tracée au crayon bleu portant sur le timbre et la lettre.

On peut aussi identifier l'utilisation d'un quelconque cachet comme cachet de remplacement lors d'une réparation d'un cachet existant. C'est certainement le cas du cachet de l'office postal d'Innertkirchen, dont le buraliste a utilisé un cachet linéaire (gr. 30), selon nos connaissances actuelles, du 1.12.1887 (ill. 1) au 20.12.1887 (ill. 2), son cachet rond (n° Gü 1224, gr. 141 B) n'étant pas disponible. Ce cachet (ill. 3) a vraisemblablement été réparé ou a subi une légère modification, peutêtre que le «J» initial est-il devenu «I»? En effet, les archives Güller ne



Illustration 2. Lettre d'Innertkirchen à Göschenen, cachet du gr. 30 et date du 20/12 1887 griffée à la plume directement sur le timbre.

mentionnent aucun nouveau cachet d'Innertkirchen, ni en fin d'année 1887, ni durant l'année 1888.



Illustration 3. N° 53 @ Jnnertkirchen 26.VIII.83, cachet Gü nº 1224 encore en usage en 1887.



Illustration 4. N° 58 B ⊙ Damvant gr. 104 | 31 DEC. | (Pas cat. par A & E).

Le cas du cachet de Damvant gr. 104 I (ill. 4) qui a été utilisé avec la date du 31 DEC I, sans l'année, sur un timbre «Chiffre et Croix» n° 58 Bb, a certainement pour origine l'absence du cachet du gr. 141 A alors en usage, soit pour réparation ou autre motif? Dans ce cas particulier on sait qu'un cachet de remplacement du gr. 94 A a été utilisé à Damvant le 17 janvier 1901. Son cachet étant certainement défectueux, le postier, n'ayant pas encore reçu le cachet de remplacement de sa Direction d'arrondissement, a vraisemblablement utilisé cet ancien cachet qu'il avait encore dans son tiroir. Combien de fois s'en est-il

Le cachet de La Sarra ... 3 86 (gr. 89 A/11) demeure lui aussi un cas inexplicable (ill. 5). Ici non plus, aucune trace d'un nouveau cachet dans les archives. Réparation du cachet usuel (gr. 147 B)? Votre aide pourrait nous être précieuse afin d'élucider ces trois cas.

L'emploi du cachet linéaire de Lavigny est bien particulier lui aussi. Cet office postal comptable fut ouvert le 1er avril 1894. Selon les archives Güller, le cachet rond de Lavigny a été livré par les ateliers Güller

(Gü 10594) à la DG de la Poste le samedi 31 mars 1894 (ill. 6). Il est évident que le nouvel office postal de Lavigny n'a pas reçu à temps sont cachet rond, d'où l'utilisation de son cachet linéaire, certaine-



Illustration 5. N° 63 A ⊙ La Sarra ... 3 86. Cachet gr. 89 A/11.



Illustration 6. Cachet de Lavigny (Gü n° 10594) a été livré à la DG de la poste le 31.III.94 (samedi).



Illustration 7. N° 61 A ⊙ Lavigny gr. 43 + date 1/4 94 (dimanche) griffée à la plume.

ment son cachet de service (gr. 43), dont la date du 1.4.94 est annotée à la plume (ill. 7). C'est donc là une oblitération du premier jour d'ouverture de cet office postal vaudois.



Illustration 8. Remboursement de Cully à Lutry. Les timbres ont été annulés au moyen du cachet de Cully gr. 43, sans mention de date. Le cachet d'arrivée de Lutry apposé au verso du document indique la date du 20.III.84.

Les buralistes postaux de l'époque ont utilisé un grand nombre de ces cachets d'oblitération. Lorsqu'il s'agissait d'un cachet linéaire, comme on l'a vu plus haut, le postier annotait la date à la plume, ou au moyen d'un crayon bleu, ceci soit directement sur le timbre, ou encore sur l'enveloppe. Ce n'est toutefois pas la règle absolue. Peut-être par inadvertance, ou encore par manque de temps, certains documents ne portent aucune date. Grâce aux cachets d'arrivée qu'ils portent à leur verso, il est possible toutefois de les dater. C'est le cas de l'office postal de Cully, dont le postier n'a mentionné aucune date (ill. 8). Grâce au cachet d'arrivée de Lutry, apposé au verso de l'enveloppe, soit le 20.3.1884, on connaît la date du document. Les archives Güller reproduisent un nouveau cachet du Cully qui porte la date du 22.III.84, date de la livraison de ce nouveau cachet à la DG de la Poste.

Le cas du Télégraphe de Zofingue

Le cas le plus connu aujourd'hui est celui du «Télégraphe de Zofingue» (gr. 152 H/70) dont M. P. Bichsel a répertorié systématiquement l'utilisation, en tant que cachet de remplacement, entre le 2 mai et le 31 mai 1883 (ill. 9). L'ancien cachet de Zofingen appartenait au gr. 147 B, n° Gü 1752, alors que le nouveau, qui appartient au groupe. 141 C, porte le n° Gü 5266, et a été livré le 15.VI.83.

De nombreux autres cas

Au fil des ans, nous avons eu l'occasion de découvrir de nombreux autres cas où la preuve d'un changement de cachet a été faite sans contestation possible. La JALUSE, cachet du gr. 46/44 a été utilisé le 8.9.1882 (ill. 10). Le nouveau cachet appartenant au gr. 141 A a été livré le 18.X.82 afin de remplacer l'ancien cachet qui appartenait au gr. 149 B.

Dans le canton d'Argovie, nous avons trouvé le cachet de MURI (gr. 30) avec la date du 18.5.89 annotée à la plume (ill. 11). Ici aussi un nouveau cachet (gr. 145) a été livré le 20.V.89 par les ateliers Güller. Ce cachet a remplacé l'ancien qui appartenait au gr. 149 B.



Illustration 9. Imprimé affranchi au moyen du n° 58 A ⊙ au moyen du cachet TELEGRAPHEBUREAU ZOFINGEN à la date du 21.V.83.



Illustration 10. N° 58 A sur fragment ⊙ La JALUSE, cachet du gr.46/44 portant la date du 8.9.82 griffée à la plume.

Il en va de même du cachet de Frick gr. 104 I, sans l'année, qui a été utilisé le 22 juin 1889 (ill. 12). L'utilisation de ce cachet a été répertoriée par un collectionneur de Baden du 22 au 29 juin 1889, période connue jusqu'ici. Un nouveau cachet a été livré le 2.VII.89 (gr. 141 A) afin de remplacer l'ancien cachet qui appartenait au gr. 149 B.

Dans le canton de Zurich, le cachet de Herrliberg, du gr. 104 I, sans l'année, a été utilisé le 11.X.1882 (ill. 13), un nouveau cachet circulaire (gr. 141 A) ayant été livré le 22.X.1882 afin de remplacer l'ancien cachet qui appartenait au gr. 149 B.

La commune zurichoise de Dinhard a vu sa toponymie orthographiée de plusieurs manières au cours du 19° siècle: Dynhart en 1843; Dynhard, office postal comptable le 1.9.1875; Dinhard, agence postale non comptable le 1.8.1890, et à nouveau office comptable le 1.6.1925. Cet office a été fermé le 1.7.2005 et remplacé depuis cette date par une agence Ymago. Que de changements ... Pour ce qui nous intéresse, nous avons trouvé un magnifique document affranchi d'un timbre «Chiffre et Croix» n° 63 Aa annulé au moyen du premier cachet linéaire, utilisé vraisemblablement dès 1843, (gr. 30/60) DYNHART, dont la date est annotée à la plume le 13.V.89! (ill. 14). Avant cette date, cet office postal comptable était doté d'un cachet rond du gr. 141 B. Un nouveau cachet rond a été livré par les ateliers Güller à la date du 20.V.89. Il appartient au gr. 141 A.



Illustration 11. Remboursement magnifiquement ⊙ MURI gr 30 à destination de Birri avec date du 18.5.89 griffée à la plume.



Illustration 12. N° 63 A ⊙ Frick 22 JUNI au moyen du cachet du gr. 104 I (sans l'année), connu du 22 au 29 juin 1889. Il s'agirait donc du 1er jour d'utilisation.

Dans le canton de Lucerne, nous connaissons le cas de Kriens, dont les timbres d'un remboursement ont été annulés au moyen du cachet du gr. 60/25, avec l'annotation de la date du 15.III.84, sur l'enveloppe (ill. 15). L'ancien cachet de Kriens appartenait au gr. 149 B, alors que le nouveau cachet, livré le 22.III.84, appartient au gr. 141 A.

Schindellegi dans le canton de Schwyz a également utilisé un cachet du gr. 89 A/14 à la date du 28. April 94 (ill. 16), son cachet rond du groupe 141 B à hachures fines n'étant pas disponible à cette date, certainement en raison d'une réparation. Dans ce cas, Pierre Guinand ne recense aucun cachet de remplacement. En revanche, nous trouvons un nouveau cachet de Schindellegi du gr. 141 A qui a remplacé le cachet à hachures fines du gr. 141 B. Dans les archives Güller ce cachet porte le n° 11094 et a été livré le 14.IV.96. Durant ce changement, un cachet de remplacement du gr. 94 A est connu à la date du 3.IV.96.

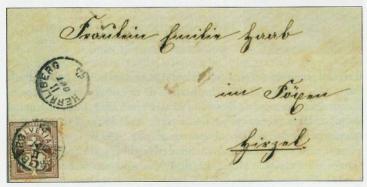


Illustration 13. Lettre affranchie du n° 60 A © HERRLIBERG 11 OCT (sans l'année). Le cachet d'arrivée de Horgen apposé au verso du document atteste de la date du 11.X.82.

De nombreux autres cachets ont également été utilisés comme cachet de remplacement. Nous avons vu par exemple : Baar gr. 30, le 6.6.86 et le 8.6.86. Pour cet office un nouveau cachet portant le n° Gü 6607, gr. 141 A, a été livré à la DG de la poste en date du 12.VI.86. afin de remplacer le cachet à hachures fines du gr. 149 B; le cachet d'Urdorf du gr. 30 a été utilisé le 26/XI 1884, alors qu'un nouveau cachet rond portant le n° Gü 6025, gr. 141 A, a été livré le 14.XII.84, également pour les mêmes raisons.

Pour conclure notre article, nous ne voulons pas vous priver d'une petite gâterie. Le postier du Bureau des Postes de La Sarraz a utilisé son cachet de service du gr. 73 G/50 afin d'annuler le timbre d'une carte de vœux adressée le 1^{er} janvier 1901 à Mademoiselle Berthe Racine. Selon un ami, fin connaisseur des usages postaux de l'époque, il est connu que des postiers adressaient leurs vœux en annulant le timbre de cette



Illustration 14. Remboursement affranchi au moyen du n° 63 A ⊙ DYN-HART, gr. 30, avec la date du 13.V.89 griffée à la plume. Cette orthographe était postalement connue dès l'année 1843.

élégante manière. C'est manifestement le cas ici (ill. 17). Merci à ce postier si sensible et certainement amoureux ...

Durant cette fin de 19° siècle, nous remarquons que la Poste suisse remplace, petit à petit, les cachets à hachures fines, délicats à l'usage et surtout lors de leur nettoyage, par des cachets à hachures fortes manifestement plus robustes. Ces cachets appartiennent aux groupes d'oblitération 141 A, pour les cachets à double cercle, sans indication de l'heure; et 141 C pour les cachets avec pont, et indication de l'heure.



Illustration 15. Remboursement affranchi au moyen du n° 61 Aa en paire et ⊙ KRIENS au moyen du cachet du gr. 60/25 avec la date du 15.III.84 annotée à la plume sur l'enveloppe.



Illustration 16. Lettre affranchie au moyen du N° 61 Ad et \odot Schindellegi 28. April 94 du gr. 89 A/14.



Illustration 17. Carte postale imprimée, affranchie du n° 58 B © BUREAU DES POSTE LA SARRAZ, au moyen du joli cachet de service de cet office (gr. 73 G/50). La carte a été envoyée le 1er janvier 1901.

De nombreuses trouvailles attendent les amateurs d'histoire postale et tous les passionnés de marcophilie. Tous ces cachets, au même titre, voire davantage, que le «Télégraphe de Zofingue», représentent de petites raretés, notamment lorsqu'il s'agit de localités qui ne regroupent que quelques âmes.

Vos compléments d'information sont les bienvenus. Merci de les adresser à la rédaction du journal qui transmettra, ou directement à l'auteur. ●